



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Directrice

Dossier suivi par : Lilian GIBOUREAU

Tél. : 02 41 87 33 36

Mail : l.giboureau@inao.gouv.fr

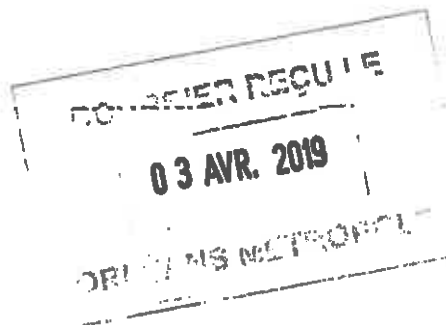
N/Réf : PLU/LG/21-03-19

V/Réf : GB/HB/SD/013(C)

Objet : Arrêt projet PLU
Commune d'Orléans



Monsieur le Président
Orléans Métropole
Direction de la planification, de
l'Aménagement Urbain et de l'Habitat
Espace Saint marc
5 place du 6 juin 1944
CS 95801
45058 ORLEANS Cedex 1



Tours, le 21 mars 2019

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 1^{er} mars dernier, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier arrêté par le Conseil Métropolitain d'Orléans Métropole du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Orléans, en séance du 28 février 2019.

La commune d'Orléans est incluse dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) « Orléans » et dans l'aire des Indications Géographiques protégées (IGP) « Val de Loire » et « Volailles de l'Orléanais ».

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler à l'encontre de ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur l'AOP et les IGP concernées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la directrice de l'INAO,
Et par délégation,
Pascal CELLIER

Copie DDT

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE DE TOURS

12 place Anatole France

37000 TOURS

TEL : 02 47 20 58 38 / TELECOPIE : 02 47 20 92 72

www.inao.gouv.fr